



**AMÉNAGEMENT 2020 DES PROGRAMMES EN LETTRES
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

COLLÈGE

Dans la mesure où le programme se décline par compétences, les élèves développent et approfondissent des compétences de lecture, d'écriture et d'oral au cours des différents cycles de manière plus spirales que cumulatives. Il est donc essentiel que les élèves lisent et écrivent régulièrement. L'enseignement de l'étude de la langue doit être poursuivi, en n'hésitant pas à revenir sur les notions déjà vues en les approfondissant et en s'assurant qu'elles sont maîtrisées.

• **Le diplôme national du brevet**

Étant donné que l'examen évalue avant tout des compétences de lecture et d'écriture, il n'y a pas lieu d'aménager le programme. Il en est de même pour l'étude de la langue puisque les questions de grammaire ciblent des notions fondamentales qui sont abordées tout au long du cycle.

LYCÉE GÉNÉRAL ET LYCÉE TECHNOLOGIQUE

❖ **En seconde**

| OBJETS D'ÉTUDE DE SECONDE | ŒUVRES INTÉGRALES | GROUPEMENTS DE TEXTES | PROLONGEMENTS ET GT COMPLÉMENTAIRES (facultatif) | LECTURES CURSIVES (Au moins 3) |
|--|------------------------|-------------------------|--|--------------------------------|
| La poésie du Moyen-Âge au XVIII ^e siècle | | Un groupement de textes | X | (une œuvre) |
| La littérature d'idées et la presse du XIX ^e au XXI ^e siècle | | Un groupement de textes | X | X |
| Le roman et le récit du XVIII ^e au XXI ^e siècle | Deux œuvres intégrales | Si possible | X | (une œuvre) |
| Le théâtre du XVII ^e au XXI ^e siècle | Deux œuvres intégrales | Si possible | X | (une œuvre) |

Les contenus de programmes et leurs modalités de mise en œuvre sont intégralement maintenus. Pour le théâtre et le roman, la lecture et l'étude de deux œuvres intégrales (ou de sections substantielles et cohérentes d'œuvres intégrales) doivent rester l'objectif de l'année. Mais la deuxième œuvre de chaque

objet d'étude peut être choisie de manière à permettre une lecture et un travail plus autonome des élèves en mettant à profit l'alternance de travail en présentiel et à distance.

❖ **En première**

| OBJETS D'ÉTUDE DE PREMIÈRE | ŒUVRES INTÉGRALES | PARCOURS ASSOCIÉS | PROLONGEMENTS ET GT COMPLÉMENTAIRES | LECTURES CURSIVES (Au moins 4) |
|--|---------------------|-------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| La poésie du XIX ^e au XXI ^e siècle | Une œuvre intégrale | Un groupement de textes | X | Une œuvre |
| La littérature d'idées et la presse du XVI ^e au XVIII ^e siècle | Une œuvre intégrale | Un groupement de textes | X | Une œuvre |
| Le roman et le récit du XVIII ^e au XXI ^e siècle | Une œuvre intégrale | Un groupement de textes | X | Une œuvre |
| Le théâtre du XVII ^e au XXI ^e siècle | Une œuvre intégrale | Un groupement de textes | X | Une œuvre |

L'assouplissement d'un objet d'étude risquerait d'amputer le programme d'une partie déjà traitée par une partie des professeurs. Cette option n'a donc pas été retenue. Chaque professeur doit donc poursuivre sa progression telle qu'il l'avait prévue en jouant sur les possibilités qu'offre l'alternance de séances de cours et de travail à distance et en plus grande autonomie des élèves.

L'étude de la langue ne doit pas être négligée, en lien avec l'étude des textes et notamment l'explication linéaire comme avec l'expression écrite des élèves et dans la perspective de la préparation de la question de grammaire de l'oral des EAF.

❖ **Épreuves anticipées de français**

Pour l'écrit, il est maintenu pour la session 2020, selon les modalités définies dans les textes officiels.

Il est rappelé qu'à l'écrit du baccalauréat, dans les deux séries générale et technologique, les deux sujets au choix des candidats ne portent pas sur le même objet d'étude. Les candidats auront dans tous les cas un sujet qui correspond à un objet d'étude du programme qui aura été traité. Il convient donc d'apporter une attention particulière à la maîtrise des exercices de l'écrit.

Pour l'oral, l'arbitrage définitif sur le nombre de textes à présenter est le suivant : un minimum de 15 textes pour le baccalauréat général, et de 12 textes pour le baccalauréat technologique.

Rappelons que dans le cadre de l'oral de l'EAF, la question de grammaire portera sur l'un des objets grammaticaux du programme de la classe de première (pas de question de lexique).

❖ **Les enseignements de spécialités**

1. Humanités, littérature, philosophie

Les enseignants pourront choisir le sujet qui leur paraît le plus accessible dans la banque de sujets.

2. Langues, littératures et cultures de l'Antiquité

Les enseignants pourront choisir le sujet qui leur paraît le plus accessible dans la banque de sujets.

3. Le théâtre

Il importe de tenir compte du niveau de pratique et de l'état d'avancement du travail des élèves dans les différents projets proposés.

- ❖ Pour la dernière session du baccalauréat selon les anciennes modalités (session de 2020)

1. La littérature en terminale L

Les enseignants en charge de l'enseignement poursuivent leur progression telle qu'ils l'avaient prévue. Les sujets prévoient la possibilité d'un choix entre les deux œuvres au programme.

2. Les langues anciennes

À ce stade, aucune modification des sujets nationaux n'est à prévoir.

3. Spécialité théâtre en terminale L

Des aménagements vous seront communiqués ultérieurement.

- ❖ Pour le BTS

Les enseignants en charge de l'enseignement poursuivent leur progression telle qu'ils l'avaient prévue. Les sujets prévoient la possibilité d'un choix entre les deux thèmes au programme.

Pour aller plus loin

Afin de poursuivre la didactique de l'enseignement à distance expérimentée durant la continuité pédagogique et d'explorer la richesse des situations d'apprentissage qu'elle offre telles que le travail personnel des élèves, la recherche documentaire, le développement de l'autonomie et l'usage du numérique, il pourrait être intéressant de la transférer aujourd'hui dans la pratique de classe, voire en accompagnement personnalisé puisqu'il s'agit de compétences transversales. Ce transfert de démarche, du distanciel au présentiel, offrirait aux élèves ce qui a souvent fait défaut pendant la continuité pédagogique : la présence d'un enseignant et d'un environnement de travail numérisé. Pourraient ainsi être abordées les lectures en proposant par exemple aux élèves la lecture d'un groupement de textes ou d'une œuvre intégrale - texte ou audio livre- conduite en autonomie sur un mode cursif, suivi de la réalisation individuelle d'un carnet de lecture, d'une écriture d'invention ou d'argumentation, ou d'un travail collectif : exposé, dossier, présentation, création...